

Foire aux questions

L'inscription

Mon inscription à la collecte de fonds remplace-t-elle mon inscription à l'événement?

Non. Bien que des places soient réservées pour les coureurs et coureuses qui effectuent une collecte de fonds minimale de 150 \$, vous devez **absolument** vous inscrire vous-même à l'événement de l'UTHC. Si vous avez droit à une réduction de prix, demandez votre code promo à l'équipe de SP Canada avant de vous inscrire.

J'ai procédé à mon inscription à l'Ultra-Trail Harricana avant de faire ma collecte de fonds et j'ai maintenant droit à une réduction de prix. Puis-je demander un remboursement?

Oui. Vous avez le choix de vous faire rembourser cette année ou d'obtenir un code promo pour vous inscrire avec un tarif réduit l'an prochain.

Comment puis-je m'inscrire à une course qui affiche complet en participant à la collecte de fonds?

Des places sont réservées pour les coureurs et coureuses qui participent à la collecte de fonds. Inscrivez-vous à la collecte de fonds, amassez 150 \$ ou plus ou faites un don personnel de 150 \$ à votre propre collecte et ensuite, communiquez avec l'équipe de SP Canada pour obtenir le code qui vous permettra de vous inscrire à une course qui affiche complet.

Voici les coordonnées de la personne-ressource à SP Canada :



* Notez que si vous faites un don de 150 \$ à une autre personne participante, celui-ci ne sera pas pris en compte pour vous-même. Vous devez absolument vous inscrire à la collecte de fonds.

Puis-je changer de distance?

Oui. Vous devez communiquer avec l'équipe de l'UTHC pour procéder au changement.

Faire un don de 150 \$ me permet-il de m'inscrire directement à une course affichant complet?

Non. Si vous faites un don de 150 \$ à une autre personne participante, celui-ci ne sera pas pris en compte pour vous-même. Vous devez absolument vous inscrire à la collecte de fonds. Vous pouvez faire un don personnel dans le cadre de votre collecte de fonds ou solliciter votre entourage pour atteindre le montant minimal de collecte de fonds.

J'ai eu droit à une réduction l'an passé, mais je ne peux l'utiliser cette année. Puis-je la reporter à une autre année?

Non. Les réductions offertes peuvent être utilisées au plus tard l'année suivante.

J'ai amassé 250 \$ et j'ai droit à une récompense. Quand vais-je le recevoir?

L'équipe de SP Canada sera sur place lors de l'événement pour vous remettre votre récompense et faire de la sensibilisation à la SP.

Notre kiosque sera situé dans le village des exposants, au Mont Grands-Fonds.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer pour récupérer votre récompense la fin de semaine de l'événement. Si cela ne vous est pas possible, votre récompense vous sera envoyé par la poste.

Puis-je apporter des dons en chèque et en argent sur place la fin de semaine de l'événement?

Si possible, veuillez inciter vos donateurs et donatrices à faire leur don en ligne par carte de crédit.

Autrement, nous accepterons les chèques et les dons en argent comptant à notre kiosque la fin de semaine de l'événement. Vous pouvez aussi envoyer ceux-ci dès leur réception à nos bureaux, à l'adresse suivante : 1188, avenue Union, bureau 520, Montréal (Québec) H3B 0E5.

Si vous avez reçu des dons par chèque ou en argent comptant, veuillez remplir un [formulaire de dons](#) pour nous indiquer à qui doivent être envoyés les reçus.

Veuillez joindre ce formulaire aux dons que vous nous enverrez par la poste ou apporter celui-ci avec vous lors de la remise des dons en personne la fin de semaine de l'événement.

* Veuillez noter que le traitement des dons en chèque et en argent peut prendre plusieurs semaines

Combien de temps ai-je pour profiter des réductions offertes dans le cadre du programme de récompenses lié à la collecte de fonds?

Les demandes de réduction pour l'année en cours peuvent être effectuées jusqu'en août inclusivement.

Après cette date, les réductions seront applicables l'année suivante uniquement.

Comment faire pour s'inscrire à la collecte de fonds?

1. Rendez-vous sur le site de [collecte de fonds de l'UTHC](#) pour vous inscrire.
2. Cliquez sur le bouton « Inscription ».
Choisissez l'une des trois options suivantes :
 - *Former une équipe* : Pour les personnes qui souhaitent former une équipe et en être le chef.
 - *Se joindre à une équipe* : Pour les personnes souhaitant se joindre à une équipe existante. Vous devez connaître le nom de votre équipe afin de pouvoir la chercher et la sélectionner.
 - *S'inscrire individuellement* : Pour les personnes qui souhaitent participer en solo.
3. Cliquez sur « S'enregistrer en tant que nouveau participant ».
4. Déterminez votre objectif personnel de collecte de fonds.
5. Si vous désirez faire un don immédiatement au profit de votre propre collecte de fonds, indiquez le montant de votre don dans la case « Don supplémentaire ».
6. Cliquez ensuite sur « Étape suivante ».
7. Remplissez le formulaire d'inscription, puis cliquez sur « Étape suivante ».
8. Lisez et acceptez les conditions d'utilisation.
9. Assurez-vous finalement que tous les renseignements fournis sont exacts, puis cliquez sur « Terminer l'inscription ».
10. Inscrivez-vous maintenant à la course de votre choix de l'événement [Eventbrite de l'UTHC](#). Si vous détenez un code promo, veuillez l'inscrire dans le lien bleu « Enter promo code » avant de choisir votre distance. Le bouton se trouve en haut à gauche de votre écran.
11. Si, après votre inscription à l'événement, vous atteignez l'un des objectifs du programme de récompenses, communiquez avec nous pour obtenir votre code promo ou un remboursement sur vos frais d'inscription.

J'ai oublié mon mot de passe. Que dois-je faire?

1. Allez sur le site de la collecte de fonds de l'UTHC.
2. Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur « Ouvrir une session ».
3. Sous l'onglet « Ouvrir une session » est inscrite la phrase « Vous avez oublié votre mot de passe ou votre nom d'utilisateur? ». Cliquez sur « Mot de passe ».
4. Entrez le nom d'utilisateur et le courriel utilisé lors de votre inscription initiale, puis cliquez sur « Soumettre ».
5. Vous recevrez un courriel comportant un lien qui vous permettra de modifier votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.
6. Si vous ne recevez pas rapidement ce courriel, vérifiez votre boîte de courriers indésirables. Dans Gmail, vérifiez aussi sous l'onglet Promotion.

J'ai oublié mon nom d'utilisateur. Que dois-je faire?

1. Allez sur le site de la collecte de fonds de l'UTHC.
2. Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur « Ouvrir une session ».
3. Sous l'onglet « Ouvrir une session » est inscrite la phrase « Vous avez oublié votre mot de passe ou votre nom d'utilisateur? ».
Cliquez sur « Nom d'utilisateur ».
4. Entrez le courriel utilisé lors de votre inscription initiale, puis cliquez sur « Soumettre ».
5. Vous recevrez un courriel contenant votre nom d'utilisateur.
6. Si vous ne recevez pas rapidement le courriel, vérifiez votre boîte de courriers indésirables. Dans Gmail, vérifiez aussi sous l'onglet Promotion.

Créer une équipe

Qu'est-ce qu'une équipe de l'UTHC?

Une équipe de l'UTHC est composée d'un chef d'équipe et d'au moins une autre personne, tous inscrits à l'événement. Vous pouvez former une équipe avec les membres de votre famille, vos amis ou vos collègues de travail et devenir chef de celle-ci. Chaque membre de l'équipe doit s'inscrire individuellement à la collecte de fonds et se joindre à l'équipe avant de pouvoir entreprendre sa collecte de fonds individuelle, qui sera comptabilisée dans la collecte de fonds de l'équipe. Veuillez prendre note que les récompenses sont remises aux membres individuels de l'équipe et non aux équipes.

Y a-t-il un nombre minimal et maximal de personnes qui peuvent faire partie d'une équipe?

Une équipe est formée d'au moins deux personnes, dont un chef d'équipe. Il n'y a pas de limite quant au nombre de coureurs et de coureuses qui peuvent faire partie d'une équipe. Généralement, plus une équipe compte un nombre élevé de participants et de participantes, plus les membres de celles-ci sont motivés et obtiennent du succès dans leur collecte de fonds, et plus le plaisir est grand!

Chaque équipe doit désigner un chef d'équipe. Cette personne est responsable d'inscrire l'équipe sur le site de la collecte de fonds. Chacun des membres de l'équipe peut ensuite s'inscrire et se joindre à l'équipe formée par le chef d'équipe.

Les chefs d'équipe contribuent grandement à la réussite de l'événement. Ils recrutent des membres et les encouragent dans la réalisation de leur collecte de fonds. Ils fixent un objectif de collecte de fonds pour l'équipe et mettent en place les moyens nécessaires pour assurer la réussite de l'équipe.

Je souhaite former une nouvelle équipe. Comment dois-je faire?

La personne qui crée une équipe est automatiquement désignée comme le chef d'équipe.

1. Allez sur le site de la collecte de fonds de l'UTHC.
2. Cliquez sur « Inscription ».
3. Cliquez sur l'option « Former une équipe ».
4. Cliquez sur « S'enregistrer en tant que nouveau participant ».
5. Inscrivez le nom de votre équipe.
6. Fixez l'objectif de collecte de fonds de votre équipe et cliquez sur « Étape suivante ».
7. Déterminez votre objectif personnel de collecte de fonds.
8. Si vous désirez faire un don immédiatement au profit de votre propre collecte de fonds, indiquez le montant de votre don dans la case « Don supplémentaire ».
9. Cliquez ensuite sur « Étape suivante ».
10. Remplissez le formulaire d'inscription, puis cliquez sur « Étape suivante ».
11. Lisez et acceptez les conditions d'utilisation, puis cliquez sur « Étape suivante ».
12. Assurez-vous finalement que tous les renseignements fournis sont exacts, puis cliquez sur « Terminer l'inscription ».

Je souhaite me joindre à une équipe. Comment dois-je procéder?

Avant de vous joindre à une équipe, assurez-vous que le chef d'équipe l'a déjà créée.

Si l'équipe existe, mais que vous n'avez pas encore procédé à votre inscription :

1. Allez sur le site de la collecte de fonds de l'UTHC.
2. Cliquez sur « Inscription ».
3. Choisissez l'option « Se joindre à une équipe ».
4. Si vous connaissez le nom de l'équipe, entrez-le dans l'espace prévu à cet effet. Sinon, cliquez sur « Chercher une équipe ». Une liste en ordre alphabétique de toutes les équipes existantes s'affichera. Sélectionnez l'équipe de votre choix, puis cliquez sur « Se joindre à l'équipe ». Si le nom de l'équipe à laquelle vous voulez vous joindre n'apparaît pas dans la liste, communiquez avec le chef d'équipe pour vous assurer qu'il a créé l'équipe.
5. Lorsque vous avez trouvé votre équipe, déterminez votre objectif personnel de collecte de fonds.
6. Si vous désirez faire un don immédiatement au profit de votre propre collecte de fonds, indiquez le montant de votre don dans la case « Don supplémentaire ».
7. Cliquez ensuite sur « Étape suivante ».
8. Remplissez le formulaire d'inscription, puis cliquez sur « Étape suivante ».
9. Lisez et acceptez les conditions d'utilisation, puis cliquez sur « Étape suivante ».
10. Vérifiez finalement que tous les renseignements fournis sont exacts et cliquez sur « Terminer l'inscription ». Votre nom sera ajouté à la liste des membres de cette équipe dans les trois jours ouvrables suivants.

Portail de collecte de fonds

Qu'est-ce que le Portail de collecte de fonds?

Le Portail de collecte de fonds est un système de collecte de fonds en ligne sécurisé qui permet au coureur inscrit à l'UTHC de suivre la progression de sa collecte de fonds, de recueillir des dons en ligne et d'envoyer des courriels personnalisés.

Cet outil personnalisable facilite grandement la collecte de fonds et permet de joindre facilement son réseau de connaissances.

Comment puis-je accéder au Portail de collecte de fonds?

1. Rendez-vous sur le site de la collecte de fonds de l'UTHC.
2. Cliquez sur « Ouvrir une session ».
3. Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Quels sont les avantages liés à l'utilisation du Portail de collecte de fonds?

Le Portail de collecte de fonds peut grandement faciliter votre collecte de fonds en plus de vous permettre de joindre facilement vos donateurs et donatrices potentiels. Voici quelques-unes des fonctions accessibles à partir de votre portail de collecte de fonds :

- **Création d'une page personnelle.**

Le Portail de collecte de fonds constitue en quelque sorte votre page Web personnelle de collecte de fonds. Les personnes qui souhaitent faire un don pour vous encourager accéderont automatiquement à votre page, à partir de laquelle elles pourront faire un don. Il vous est possible de personnaliser cette page en y ajoutant un témoignage, une photo ou une vidéo et en y précisant votre objectif de collecte de fonds. Vous pouvez également publier le lien de cette page sur votre page Facebook et dans votre compte Twitter.

- **Envoi de courriel de sollicitation à votre entourage.**

Vous pouvez envoyer des courriels de sollicitation personnalisés aux membres de votre entourage à partir de votre Portail de collecte de fonds. Chaque courriel comprend un lien vers votre page personnelle de collecte de fonds et permet au donateur de faire un don facilement.

- **Suivi de la progression de votre collecte de fonds individuelle.**

Un thermomètre affiche les dons reçus en ligne et vous indique le résultat de votre collecte de fonds.

- **Accès aux documents importants en lien avec la réalisation de votre collecte de fonds.**

Formulaire de dons, programme de récompenses, conseils et astuces pour les médias sociaux et conseils qui faciliteront votre collecte de fonds sont offerts dans le Portail.

- **Envoi automatique des reçus officiels, pour déclaration fiscale.**

Le donateur qui fait un don de 20 \$ ou plus en ligne reçoit automatiquement un reçu pour déclaration fiscale par courriel.

Comment dois-je procéder pour personnaliser ma page Web dans le Portail de collecte de fonds?

Par défaut, votre page personnelle de collecte de fonds comprend un texte et une photo, un tableau indiquant la progression de votre collecte de fonds ainsi qu'une liste de donateurs et de donatrices. Vous pouvez modifier certains éléments à partir de l'onglet Page personnelle de votre Portail de collecte de fonds.

Vous pourrez notamment personnaliser le contenu du texte, changer la photo ou intégrer une vidéo à votre page Web. En cliquant sur l'onglet « Options d'affichage », vous pourrez aussi personnaliser d'autres éléments de votre page.

Vous pourrez notamment choisir d'afficher ou non le thermomètre de votre collecte de fonds, la liste de donateurs et donatrices et un blogue personnel que vos donateurs et donatrices peuvent suivre.

Comment puis-je envoyer des courriels de sollicitation à mon entourage?

1. Allez dans l'onglet « Courriel » de votre Portail de collecte de fonds.
2. Cliquez sur « Configurez ». Vous devrez ensuite sélectionner un modèle de courriel (remerciement, sollicitation ou autre) et cliquer sur « Suivant ».
3. Modifiez le message si vous le désirez, puis cliquer sur « Suivant ».
4. Ajoutez ensuite des contacts, soit manuellement, soit en important vos contacts, puis cliquez sur « Suivant ». Vous pourrez ensuite prévisualiser votre message.
5. Si vous voulez apporter des changements, retournez dans les onglets précédents. Lorsque votre message sera prêt, cliquez sur « Envoyer ».

La collecte de fonds

Quels conseils pouvez-vous me donner pour la collecte de fonds?

Maintenant que vous avez effectué votre inscription à l'événement, pourquoi ne pas commencer par faire un don pour votre propre collecte de fonds? Vous démontrerez ainsi votre engagement personnel envers la cause, et les donateurs et donatrices que vous solliciterez auront ensuite tendance à faire un don équivalent ou supérieur au vôtre pour vous apporter leur soutien.

Voici quelques conseils supplémentaires qui vous permettront d'assurer le succès de votre collecte de fonds :

- **Fixez-vous un objectif.**

Si vous vous fixez un objectif élevé, les gens auront davantage tendance à hausser la valeur de leur don, s'ils en sont capables, ce qui vous permettra d'atteindre facilement votre objectif. Suivez vos progrès et faites-en part à vos donateurs et donatrices actuels et potentiels. Beaucoup de gens décideront de faire un don un peu plus généreux sachant que vous vous rapprochez de votre objectif.

- **Commencez sans tarder.**
Amorcez votre collecte de fonds dès votre inscription terminée. Plus vous commencerez tôt à solliciter les gens, plus vous amasserez des fonds. Alors, n'attendez plus!
- **Servez-vous de votre portail de collecte de fonds.**
Connectez-vous à votre portail de collecte de fonds pour amasser des fonds en ligne. Personnalisez votre page de collecte de fonds, sollicitez des dons et suivez la progression de votre campagne.
- **Sollicitez d'abord les donateurs et donatrices qui sont susceptibles de faire les dons les plus élevés.**
Les premiers dons que vous recevrez serviront ainsi de référence aux autres donateurs et donatrices. Choisissez le bon moment pour solliciter un don (p. ex. le jour de la paye ou le lendemain).
- **Sollicitez tout le monde.**
N'hésitez pas! Après avoir sollicité les donateurs et donatrices susceptibles de faire les dons les plus élevés, sollicitez tout le monde. Il s'agit là du premier conseil que nous donnent nos champions et championnes de la commandite. Et par « tout le monde », nous entendons vraiment tout le monde! Préparez-vous à informer vos donateurs et donatrices potentiels sur la SP et sur l'utilisation judicieuse que nous ferons de leurs dons.
- **Utilisez les médias sociaux.**
Racontez votre histoire par l'entremise des médias sociaux! Les participants et participantes qui utilisent les réseaux sociaux pour expliquer les raisons qui les motivent obtiennent plus de dons que la moyenne. Exprimez vos motivations dans une vidéo et publiez celle-ci sur les réseaux sociaux. Affichez des liens menant à votre page personnelle de collecte de fonds à partir de diverses plateformes de médias sociaux, tels Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat et LinkedIn, pour solliciter l'appui de vos parents et amis et des membres de votre réseau professionnel. Faites preuve de créativité! C'est votre histoire, et ces gens sont votre tribune.
- **Organisez vous-même un événement virtuel de collecte de fonds.**
Mettez à profit votre talent et vos compétences! Vous aimez vous mettre aux fourneaux? Échangez gâteaux et pâtisseries contre des dons. Organisez un souper virtuel avec vos amis et demandez-leur de vous encourager en faisant un don. Vous aimez le sport? Lancez un concours de pronostics sportifs au cours duquel une partie des fonds seront amassés au profit de votre collecte de fonds. En résumé, inspirez-vous de vos passions.
- **Joignez-vous à une équipe ou formez votre équipe.**
Besoin d'un petit coup de pouce pour maintenir votre motivation? Joignez-vous à l'une de nos équipes, ou formez votre propre équipe avec des collègues, des parents et des amis. L'union fait la force!
- **Remerciez vos donateurs et donatrices.**
Assurez-vous de faire un suivi auprès de vos donateurs et donatrices et de les remercier de l'aide qu'ils vous ont apportée relativement à l'atteinte de votre objectif de collecte de fonds! Vous pourriez aussi leur envoyer un petit mot après l'événement pour leur parler de l'expérience que vous avez vécue lors de celui-ci.
- **Vérifiez si votre employeur dispose d'un programme de dons jumelés.**
Certains employeurs participent à des programmes de dons jumelés en vertu desquels ils remettent un don équivalent aux dons versés par les membres de leur personnel à une cause de leur choix.

Quels modes de paiement les donateurs et donatrices peuvent-ils utiliser?

Les dons peuvent être faits par carte de crédit, par chèque ou en espèces.

Les dons amassés par carte de crédit sont compilés en ligne dans votre portail de collecte de fonds.

Un reçu officiel est produit automatiquement pour les dons faits en ligne.

Il est aussi possible de faire un don par carte de crédit par téléphone, au 514 225-9553.

Que faire avec les dons reçus en argent ou par chèque?

Les dons reçus par chèque ou en argent doivent être conservés et compilés par le coureur ou la coureuse sur un formulaire de dons. Ce document peut être téléchargé à partir de la page d'accueil de votre Portail de collecte de fonds.

Ces dons, accompagnés du formulaire de dons, peuvent être remis au personnel de SP Canada par la poste.

Les donateurs et donatrices ont-ils droit à un reçu officiel, pour déclaration fiscale?

Un reçu officiel est envoyé automatiquement par courriel lorsqu'un don est fait en ligne (paiement par carte de crédit). Pour cette raison, nous vous suggérons de recommander à vos donateurs et donatrices de faire leur don en ligne. Il s'agit d'une méthode sécuritaire, rapide et écologique de faire un don!

Les personnes qui font un don par chèque ou en argent de 20 \$ ou plus recevront aussi un reçu officiel, à condition qu'elles fournissent leur adresse postale, et ce, conformément aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

Les reçus officiels sont envoyés par la poste dans les semaines qui suivent, ou par courriel si le donateur a fourni une adresse courriel.

Quand faut-il remettre à SP Canada les dons reçus par chèque ou en argent?

Les dons reçus par chèque ou en argent peuvent être remis par la poste au personnel de SP Canada en tout temps.

Est-il possible de recueillir des fonds après la tenue de l'événement?

Vous pouvez amasser des fonds pour votre collecte de fonds jusqu'à un mois, jour pour jour, après la tenue de l'UTHC.

Les dons faits par chèque ou en argent après la tenue de l'événement doivent être remis au personnel dans le mois suivant la tenue de celui-ci.

Faire un don

Comment puis-je faire un don en ligne à un coureur ou à une équipe?

Sur la page d'accueil du site de la collecte de fonds de l'UTHC, cliquez sur l'onglet « Faire un don ». Vous pouvez faire une recherche avec le nom et le prénom d'une personne, ou avec le nom d'une équipe. Lorsque vous aurez repéré la fiche du coureur, de la coureuse ou de l'équipe de votre choix, cliquez sur « Faire un don maintenant ».

J'ai fait un don. Ai-je droit à un reçu officiel, pour déclaration fiscale?

Un reçu officiel est produit pour les dons en ligne. Lorsque vous faites un don en ligne (par carte de crédit), un reçu officiel vous est envoyé automatiquement par courriel. Les personnes qui font un don par chèque ou en argent de 20 \$ ou plus recevront aussi un reçu officiel. À cette effet, vous devez obligatoirement fournir vos coordonnées postales pour qu'un reçu officiel soit produit. Ce reçu vous sera envoyé par la poste dans les semaines qui suivent, ou par courriel si vous fournissez une adresse électronique.

J'ai fait un don et je n'ai pas encore obtenu mon reçu officiel. Que faire?

Des reçus officiels sont automatiquement produits pour les dons de 20 \$ ou plus. Lorsque vous faites un don en ligne de 20 \$ ou plus, un reçu en format PDF vous est envoyé par courriel après la transaction. Si vous avez fait un don de 20 \$ ou plus, mais que vous n'avez pas reçu ce document, vérifiez votre boîte de courriers indésirables. Dans Gmail, vérifiez aussi sous l'onglet Promotions.

Si vous avez fait un don de 20 \$ ou plus en argent ou par chèque, un reçu vous sera envoyé par la poste dans les semaines qui suivent, ou par courriel si vous avez fourni une adresse électronique. Si vous ne recevez pas ce document, nous vous invitons à communiquer avec le bureau de la Division du Québec, au 1 514 849-7591.

À quoi servent les dons?

Les fonds amassés aident Sclérose en plaques Canada à remplir sa mission, à financer la recherche sur la SP et à mettre en place des programmes et des services qui ont pour but de venir en aide aux personnes aux prises avec la sclérose en plaques.

Avec qui puis-je communiquer pour obtenir de l'aide et les codes promos?

Anne-Valérie Tassy / 514 225-9586 / harricanasp@spcanada.ca